

CONSEIL DE LIGUE DU 10/02/2024 A TOULOUSE

Membres présents : Gilles Baldassari, Josy Broyer, Aude Cavarroc (visio), Claire Chevassus-Rosset (visio), Emmanuel Courtes, Claude Ducros, Jean-Marc Fabre, Alain Lauferon (visio), Stéphane Lebrun, Laurent Pouget, Gérard Riffaud, Julien Rocoplan, Jean-Claude Turchetti, Marion Vayre, Stéphane Vince.

Invités : Emmanuel Boll, Thérèse Combanière, Nathalie Fortuny, Paul Martinez, Dominique Paillet, Anthony Sadran, Simon Van Haute.

Membres absents : Séverine Amillard, Muriel Bahon-Chaput, Jean-Marc Baurès, Jean-Pierre Belmonte, Olivier Caubet, Laurence Cortes, Bernard Daru, Jean-Pierre Gilles, Alain Guétière, Olivier Martin, Pascal Mitterrand, Joël Moreau, Jean-Marc Poursine, Frédéric Pozzobon, Christian Rabaud, Rudy Therond.

Ouverture de la séance à 10H.

1. Adoption PV du 09/11/2023

A l'unanimité.

2. Démarche RSE

Deux sociétés ont spontanément pris contact avec la ligue pour proposer une démarche RSO avec le recyclage de matériels sportifs et informatiques :

- Société EVA : collecte, reconditionnement et revente de matériels informatiques (société adaptée basée à Vitrolles -13).

Intervention en visio de Olivier Espagnac qui présente la société et son activité avec, notamment son partenariat avec la ligue PACA.

- Sporteed : le Vinted du sport (société basée à Clapiers - 34) pour la revente de matériels sportifs. Mise en place possible d'un espace dédié "Ligue Occitanie de Tennis de Table" sur leur plateforme avec une récupération pour la ligue de 25% des commissions sur les ventes réalisées.

3. Actualités

* Gouvernance fédérale

Les nouveaux textes fédéraux ont été adoptés lors de la dernière AG. Ils impliquent notamment une diminution du nombre de membres du Conseil Fédéral (les présidents des ligues ne sont plus membres de droit).

* Licence dirigeant

La Licence dirigeant a également été votée par l'AG. Concrètement, elle ouvrira droit à une rétrocession de 12 € sur la quote-part FFTT en fin de saison pour les présidents, secrétaires et trésoriers (clubs, comités et ligue) qui n'auront aucune partie jouée

créditée dans SPID.

Il s'ensuit une discussion sur la participation de la Ligue à réduire sa quote-part sur cette licence.

Rejeté à la majorité des membres présents (1 voix pour, 11 contre la mesure d'appliquer une remise sur la quote part ligue).

AG FFTT en mars

Le budget prévisionnel fédéral 2024 ayant été rejeté en décembre 2023, un nouveau projet sera soumis à une prochaine AG prévue le 20 mars en visio.

Sportif

La règle en cascade de points au niveau national a été refusée pour l'instant. Une nouvelle présentation sera faite en mai.

Places aux JO

Des places pour assister aux Jeux Olympiques ont été attribuées par la FFTT pour plusieurs sports.

50 places sont attribuées à notre territoire pour les bénévoles.

Partenariat bancaire

Les consultations des Crédit Lyonnais, Crédit Agricole et Crédit Mutuel ont été menées fin janvier, début février suite à l'appel d'offre de la ligue.

Un projet à l'échelle nationale est en cours avec le Crédit Mutuel.

Ce dossier nécessitant une certaine réactivité dans la prise de décision, la présidente, Marion Vayre demande la confiance du Conseil de ligue pour donner délégation au Bureau.

Adopté à l'unanimité.

Championnats de France Seniors

Il reste environ 600 places à réserver en ligne ou via Pongistic (pack sur les 3 jours) - les autres demandes (places groupes ou demandes d'hébergements) ne sont pas traitées.

L'organisation est en bonne voie d'avancement.

Evolution du nombre de licenciés

Entre 2020 et 2024, le nombre des licenciés a progressé de plus de 9%.

4. Point financier à mi-janvier

Le total des produits s'élève à 570K€ et le total des charges à 484K€, soit un résultat provisoire de 86K€.

La projection à fin juin estime un résultat positif d'environ 2K€.

Les encours clubs sont importants (47K€). Une relance sera effectuée.

L'encours FFTT est de 20K€.

La trésorerie entame la courbe descendante puisque que le plus gros du chiffre d'affaires est réalisé en fin d'année (hormis la facturation du critérium fédéral et de la formation professionnelle).

5. ANS 2024

Une réunion d'informations s'est tenue en visio avec la FFTT le 31 janvier.

Il faut s'attendre à une diminution de l'enveloppe prévue dû aux changements de critères FFTT davantage axés sur le nombre de licenciés et de structures.

Les clubs doivent déposer 2 actions au minimum pour être éligibles (hors action optionnelle).

Même chose pour les comités dont une action obligatoire.

La demande d'aide peut aller jusqu'à 60% du budget de l'action (contre 50% auparavant).

Il y a une diminution du % des actions ZRR et féminines (plus de critères spécifiques).

La commission régionale doit attribuer 66% de l'enveloppe aux clubs.

Le fonds solidaire de 7% est supprimé mais une enveloppe de 3% est réservée en priorité aux actions des comités. La gestion de cette enveloppe sera entièrement assurée au niveau national.

Le calendrier prévoit une ouverture de la plateforme début mars et la fermeture début avril pour une fin d'évaluation des dossiers à mi-mai.

6. Point technique

Stages régionaux

19 au 22 février au CREPS de Toulouse (tous les groupes) et du 26 au 27 février à Auch en préparation des CFR.

CFR 27 au 29 février 2024 à Agen

Minimes Garçons : Titulaires : Adam Gomez (Bagnols Marcoule), Tiahary Rakotonirainy (ASPTT Toulouse), Aurélien Té (TT Blagnac) / Remplaçant : Damien Tanguy (Espalion TT) / Capitaine : Florian Maillard.

Benjamines : Titulaires : Abigaëlle Demare (Pins-Justaret), Amandine Leroy (Pins-Justaret), Mélyssa Fortuny (Canohès Toulouges) / Remplaçante : Sibylle Dubot (ASC Montaudran) / Capitaine : Medhi Reynaud.

Benjamins : Titulaires : Nolhan Berthier (PSPPC), Maël Laouenan (ASPTT Nîmes), Deyvan Lemaire (Agde TT), Elouan Salvat (PPC Le Caylar) / Remplaçant : Noa Boucardey (Éveil Mendois) / Capitaine : Félix Coutaudier.

Tournoi International Saphir en Suède 23 au 25 février 2024

7 sportif(ve)s : Eva Pageze (ES Pouzac), Manon Lelaidier (PSPPC), Salomé Lepont (ASPC Nîmes), Alban Clou (TT St Orens), Quentin Figuière-Fabre (Montpellier TT), Julien Ladoux-Martinez (ASPC Nîmes), Matéo Pageze (CP Auch)

Accompagnateurs : Paul Martinez, Rémi Bétélu, Bérénice Marteau.

Internationaux du Grand-Est 16/17 décembre 2023 à Pont-à-Mousson

La délégation Occitanie Vainqueur du challenge général.

Maël Laouenan, vainqueur en 2014 garçons.
Deyvan Lemaire, vainqueur en 2013 garçons.
Alban Clou, Argent en 2010 garçons.
Eva Pageze, Argent en 2008 filles.
Nathan Narayana, Bronze en 2010 garçons.

Top 16 national U10 13/14 janvier 2024 à Caudry

Maël Laouenan, Argent en 2014 garçons.

Noa Boucardey, 9ème en 2015 garçons.

Réorganisation du Parcours de Performance Régional

Le modèle du Pôle Espoir actuel ne répond plus aux besoins notamment pour les jeunes hors listes ministérielles (désaffectation des établissements scolaires dans l'aménagement du temps sport-études).

La ligue continuera d'assurer la sélection des jeunes et le soutien financier (hors reversement des inscriptions lesquelles seront directement perçues par les clubs) mais confiera la gestion du Pôle Espoir aux clubs partenaires avec un cahier des charges révisé.

La priorité de la ligue sera d'accompagner les forts potentiels régionaux dans leur parcours sportif à obtenir des médailles nationales et internationales.



Identification des joueurs faisant partie de l'élite Régionale : soit environ 38 joueurs réparties (détection / Passerelle / Espoir)



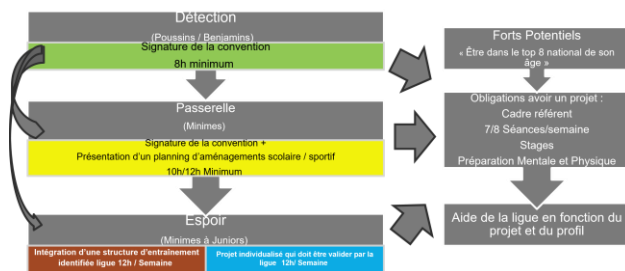
Identification des forts potentiels médaillables (Environ 8/9 joueurs)



Identification des structures d'entraînements (cahier des charges)



Identification de l'équipe technique



La ligue conventionnera avec des clubs partenaires pour être Centre d'Entraînement Occitanie sur la prochaine olympiade 2024/2028.

Les critères minimums exigés sont :

- 2 éducateurs DEJEPS à temps plein
- 1 salle spécifique
- accord d'aménagement du temps sport-études avec les établissements scolaires (collège et lycée).

L'obligation pour les clubs partenaires sera de proposer 1 séance d'entraînement/jour (d'au moins 2h15) dont une plus longue dans la semaine (au moins 3h) pour totaliser un minimum de 12h d'entraînement par semaine.

Le tarif de l'heure d'entraînement est fixé à 5 € minimum par participant pour un modèle viable.

Le montant de la dotation de la ligue sera de 4500 €

par club dont 1500 € en matériels sportifs.
Une rencontre est en cours avec les clubs du Pôle Espoir actuel pour avancer sur le projet.

Pour le Pôle Espoir 2024/2028, la ligue conventionnera avec des jeunes profils et leurs représentants légaux pour soutenir leur projet de haut-niveau.

Le critère minimum exigé est de figurer dans le top 8 national de l'année d'âge.

Les obligations pour ces jeunes seront :

- être suivis par un cadre référent ;
- suivre un entraînement de 7 à 8 séances par semaine ;
- participer aux stages ;
- suivre une préparation physique adapté ;
- suivre une préparation mentale.

Le montant de la dotation de la ligue variera en fonction du profil et du projet entre 1500 € et 5000 €.

7. Point Pongistic

Statistiques des réseaux 2023/2024

Instagram : 4900 Abonnés / Top 3 compte d'une ligue Occitane / Contenu à +300K vues.

TikTok : 1900 Abonnés / Contenu à +600K vues.

Facebook : 1340 Abonnés / Contenu à +100K vues.

Threads : 550 Abonnés.

Flickr : 1.8 Millions de vues.

Balles

Les balles estampillées Pongistic ont été fabriquées en Chine par la même société qui fournit des marques comme DHS. La qualité est donc la même. Cependant, l'obtention de la certification ITTF pour les balles 3* n'est pas d'actualité, le coût étant trop élevé pour le budget Pongistic.

Pour cette fin de saison

La vente de produits est en attente de conseils juridiques.

La campagne de lancement sera mise en place après les Championnats de France Seniors 2024 et la boutique en ligne ouvrira dans la foulée.

Les produits mis en vente seront les balles 3*, les balles d'entraînement et les packs de goodies (stylos, carnets, ballons, gobelets, gourdes...).

Les prochains événementiels Pongistic : Espalio / Open Pongistic et Events Partenaires. Ils seront couverts entièrement en photos et vidéos.

Une montée en puissance des réseaux sociaux Pongistic est prévue via une stratégie de contenu intensifiée et adaptée à chaque réseau.

Pour la saison prochaine

Des vêtements et textiles événementiels seront fabriqués de A à Z. Jusqu'ici, des textiles Butterfly floqués avec la marque étaient revendus.

La marque doit passer un cap et revendiquer pleinement son identité avec des produits fabriqués spécialement pour elle.

8. Assemblée Générale électorale 2024

L'assemblée générale électorale de la ligue se déroulera au C.R.O.S. à Balma le samedi 28 septembre 2024.

Adopté à l'unanimité.

Il est rappelé que l'AG électorale des ligues doit se tenir avant celle de la FFTT et l'AG des comités avant celle de la ligue.

9. Projet de gouvernance

Le projet de gouvernance de la ligue pour intégrer les nouvelles dispositions légales (parité stricte notamment à l'horizon 2028) prévoit :

- un Conseil de ligue de 16 membres (contre 35 actuellement) avec l'introduction de nouveaux membres de droits (corps arbitral et technique) et une représentation des comités à deux membres ;
- un Bureau de 9 membres (contre 11).

Adopté à l'unanimité sous réserve de dérogation de la FFTT.

10. Colloque des dirigeants

Le colloque d'Occitanie se déroulera du 26 au 28 avril 2024 au CCAS de St Cyprien (66).

Le programme prévoit :

- des activités conviviales ;
- la participation d'intervenants externes sur des thématiques comme les relations association/mairie, la gestion couplée ligue/comités des chpts par équipes ou encore le bénévolat et la professionnalisation ;
- des ateliers ou groupes de réflexion sur ces thématiques.

Seront invités environ 140 personnes (élus locaux, FFTT, ligue, comités, dirigeants de clubs, cadres techniques, cadres de l'arbitrage, licenciés...).

11. Rapport des commissions

Sportive

La 1ère version du calendrier 2024/2025 est **adoptée à l'unanimité.**

Statuts & Règlements

À la suite du refus de la Commission Statuts et Règlements concernant les 5 demandes de mutations groupées, le club de Lespignan a fait appel.

Florian Mellet instruit le dossier à la demande de la présidente, Marion Vayre.

L'appel sera ensuite traité par le Conseil de ligue en visio.

Développement

Le comité du Tarn demande à signer la convention d'objectifs qui leur avait été proposée il y a deux saisons. Les délais étant largement dépassés (les conventions prennent fin en juin de cette année), **la demande est rejetée à l'unanimité.**

12. Questions diverses

La Cagid n'opère que pour les ligues et les comités (la FFTT finance les opérations de contrôle de gestion – contrat avec la société Synergiee).

Julien Rocoplan (membre de la Cagid) explique que la commission demande le bilan et compte de résultat de ces structures pour analyser l'état de leurs finances et prodiguer des conseils, via un outil de benchmark mis à disposition.

Il présente l'outil avec les éléments transmis de la dernière saison.

La séance est levée vers 13H.

Marion Vayre
Présidente de la ligue

Thérèse Combanière
Secrétaire de séance